AVERTISSEMENTS AGRICOLES

OLP 13-7-72 410591

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - 21, route de Seurre - 21 206 BEAUNE - Tél. 5.17 et 9.57

ABONNEMENT ANNUEL 25 Frs

COTE-D'OR - DOUBS - HAUTE-SAONE - JURA - SAONE-&-LOIRE - TERRITOIRE DE BELFORT - YONNE - NIÈVRE

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

Imprimerie de la Station de " Bourgogne et Franche-Comté ". Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

Supplément n° 1 au bulletin 142 - JUILLET 1972 — 7 JUILLET 1972

TOUTES REGIONS SAUF JURA - VIGNE

MILDIOU : L'état phytosanitaire des vignes est toujours excellent. Des pluies abondantes sont survenues le 5 juillet. Un nouveau traitement doit être appliqué avant le 15 juillet. Il devra être fait avec beaucoup de soin (doses et bonne répartition), sur vignes rognées, à la chute des capuchons floraux, car il peut se révéler comme étant la dernière application dans certaines situations viticoles.

JURA : Les pluies importantes de fin juin ont nécessité une application effectuée "dès que possible" (note datée du 1° juillet). Celle-ci a été réalisée et permet une protection. Cependant après la floraison, il conviendra de faire un nouveau traitement avant le 19 juillet.

OIDIUM : Ajouter un anti-oïdium. Cette maladie peut rencontrer des conditions favorables, notamment en Mâconnais.

EUDEMIS - COCHYLIS : Il est trop tôt pour traiter.

INFORMATION : BOTRYTIS : Malgré les enseignements recueillis depuis de nombreuses années, la lutte contre la pourriture grise est encore au stade expérimental. Le groupe d'études constitué à BEAUNE, sous l'égide des professionnels (I.T.V.) a pu déterminer, à la suite de l'expérimentation entreprise et dans les conditions de ces dernières années, les stades végétatifs les plus sensibles en Bourgogne : fermeture des grappes - début véraison.

Afin d'espérer une meilleure protection, il est conseillé de traiter avant ces deux périodes critiques. Les matières actives, en autorisation provisoire de vente (année 1972) utilisables contra la pourriture grise et apparues successivement sur le marché sont : thirame, captane, folpel (phaltane), dichlofluanide, benomyl et methylthiophanate. Rappelons que le produit à base de dichlozoline (Sclex) a eu son autorisation provisoire de vente retirée fin janvier 1972.

Les produits actuellement en essais, dans le cadre du groupe d'études, sont à base de : methylthiophanate (Pelt), benomyl (Benlate) et dichlofluanide (Euparène).

Il est recommandé de suivre les indications des fabricants (doses et dates d'application). Methylthiophanate et benomyl sont conseillés en 1972, par les fabricants, dès la chute des capuchons floraux (parfois même plus tôt).

Il est fondamental d'effectuer plusieurs traitements pour obtenir quelque efficacité qui reste d'ailleurs à la merci des conditions climatiques survenant juste avant les vendanges. Les traitements doivent cesser 3 semaines à 15 jours avant celles-ci.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POMMIER & DU POIRIER : Par suite des fortes précipitations de la fin juin et du début juillet, il est nécessaire de renouveler le traitement dans les vergers contaminés.

OIDIUM DU POMMIER : Ajouter un anti-oïdium à la bouillie anti-tavelure et continuer l'éradication des pousses oïdiées.

POMMES DE TERRE

MILDIOU et DORYPHORES : Nos indications en date du 1er juillet restent valables.

HOUBLONS

PUCERONS et MILDIOU : Une nouvelle infestation de pucerons ailés risque actuellement de donner naissance à une autre génération. D'où l'intérêt d'un nouveau traitement aphicide. A l'approche de la floraison du houblon, ajouter un produit anti-mildiou.

Dernière note : Bulletin n° 142

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles :

J. PETIOT - M. TISSOT

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription Phytosanitaire "Bourgogne et Franche-Comté" :

G. VARLET.

P383